Les idées du général de Gaulle en matière d'éducation et de jeunesse

Claude LELIEVRE
« Les idées du général de Gaulle en matière d'éducation et de jeunesse », Actes du colloque « Charles de Gaulle et la jeunesse », Paris, Plon, 2004

Je vais essayer de faire parler un peu de Gaulle, car on ne l'a pas beaucoup entendu jusqu'alors. De Gaulle, si on ne l'entend pas, ce n'est plus de Gaulle ! Je voudrais donc le faire entendre à travers certains de ses écrits, puisque je ne l'ai pas connu personnellement. D'autres l'ont connu qui pourront peut-être réagir.
Charles de Gaulle – tout le monde le sait – était un homme de convictions, mais pas un homme de système. Je ne le vois pas, d'ailleurs, passer d'un moment où il aurait eu un système concernant l'éducation, la scolarité, l'école, à un autre moment où, arrivant à l'Élysée, mûrissant, il aurait eu un projet achevé pour l'école. Il m'a donc semblé plus fécond de retrouver quelles ont pu être, selon moi, ses trois ou quatre convictions les plus fondamentales en matière scolaire et universitaire, affirmées dans ses écrits ou confirmées par des témoins.
Il me semble que sa première conviction s'enracine dans sa jeunesse elle-même, à savoir le profond respect qu'il porte à l'école et à ses maîtres, avec le souvenir de son père qui a été l'un de ses professeurs et un professeur important du collège des Jésuites de la rue de Vaugirard, qui enseignait les lettres classiques, mais aussi l'histoire et la philosophie, et qui a formé les plus grands.

On peut donc être polyvalent et arriver à enseigner ; on ne considérait pas alors que c'était un Pic de la Mirandole, bref, c'était un être assez exceptionnel. Charles de Gaulle évoque sans détour dans ses *Mémoires d'espoir* son père, à propos précisément de cette question, ce qui m'a beaucoup frappé.
Il dit :
« Dans ma fonction (de président de la République) et d'après l'ambition que je nourris pour la France, je vois dans l'Éducation nationale un service au premier chef et qui revêt une importance et une noblesse exceptionnelles… Le fait d'influer puissamment sur notre destin en instruisant la fleur du peuple implique un devoir national incomparable. Sans doute, dit-il, dans la haute idée que je me fais du rôle des maîtres, entre le souvenir de mon père qui, au long de sa vie, prodigua comme professeur à des générations d'élèves sa valeur et son dévouement. D'ailleurs, dans tous les dits et écrits qui accompagnèrent mon action, qu'ai-je été moi-même, sinon quelqu'un qui cherchait à enseigner ? »

Donc, de Gaulle pédagogue. C'est d'une certaine manière dans la tradition, la République se veut pédagogue et éducatrice.

La deuxième conviction fondamentale qui oriente son action – et tout le monde le sait –, c'est son nationalisme, un nationalisme moderne qui reprend à son compte les nouvelles donnes économiques et techniques, et cela est un aspect très important, me semble-t-il. Là encore, Charles de Gaulle explicite sa position très lucidement dans ses *Mémoires d'espoir* :
« Puisque, en notre temps, la France doit se transformer pour survivre, elle va dépendre plus que jamais de ce que vaudra l'esprit de ses enfants à mesure qu'ils auront à assumer son existence, son rôle et son prestige. Et peut-être que ce qui est nouveau, c'est le Marché commun et le Traité de Rome. Il s'agit que l'enseignement qui leur soit donné, tout en développant comme naguère leur raison et leur réflexion, réponde aux conditions de l'époque qui sont utilitaires, scientifiques et techniques. Comment arriver, dans la conjoncture du Traité

de Rome, à ce que la France tire, en tant que Nation, son épingle du jeu aussi dans le domaine technico-économique ?»

Pierre Laurent, le secrétaire général du ministère de l'Education nationale dans les années 60, l'a déjà souligné dans un colloque de l'Institut Charles de Gaulle :
« Le plus fondamental dans la manière du Général d'aborder les problèmes d'éducation, était sa conception de la culture. Elle était singulièrement contemporaine, parce qu'elle intégrait complètement la formation scientifique et technologique. »
Et il en donne pour preuve – on en discutera peut-être – la généralisation des brevets d'études professionnelles et surtout la création des IUT (Instituts universitaires de technologie) où je pense, avec d'autres et sous réserve, que le président de la République a joué un rôle effectif important.

C'est aussi son nationalisme qui le conduit à vouloir très fermement et très vite, on l'a vu avec Bruno Poucet, le règlement de la question scolaire, la question très vive et très conflictuelle des rapports entre les écoles privées et l'Etat. C'est ainsi que, selon son propre aveu, il privilégie en priorité dès son arrivée au pouvoir, je le cite une nouvelle fois, « celles des questions qui concernent l'unité nationale ». A savoir, le problème de l'Algérie, les rapports d'association qui remplacent la souveraineté de la France dans l'Union française, et le statut de l'enseignement privé qui met un terme à soixante ans de guerre.
L'une de ses convictions profondes, à savoir l'importance du devoir national incomparable d'instruire la fleur du peuple, le porte enfin à privilégier le développement des enseignements supérieurs dans sa politique scolaire.

Comme l'a montré sans appel l'économiste Jean-Claude Eicher – là encore dans un colloque de l'Institut Charles de Gaulle – l'analyse économique du budget révèle que si l'on s'est contenté pendant la période gaullienne de satisfaire plus ou moins bien une demande en forte augmentation dans l'enseignement secondaire, et si l'on n'a pas fait d'effort particulier pour l'enseignement primaire, on a clairement mené une politique volontariste d'expansion et d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur.
Et il en donne des preuves. Je suis frappé que l'on ne mette pas cela en avant, car cela me paraît très important (il y a souvent des versions contraires). De la fin des années 50 à la fin des années 60, dit-il, les effectifs du supérieur sont multipliés par deux et demi. Le budget fait plus que suivre, puisqu'il est multiplié par quatre en francs constants. Les taux d'encadrement sont très nettement améliorés, peut-être pas en qualité, mais le nombre d'enseignants pour cent étudiants passe de 2,5 en 1957 à 4,6 en 1967, alors qu'il y a eu multiplication des effectifs par 2,5. C'est donc bien une politique volontariste. Enfin, en francs constants, si l'on prend pour repère l'indice 100 en 1957, la dépense par étudiant croît jusqu'à l'indice 234 en 1967, pour retomber ensuite à 189 en 1970 sous Georges Pompidou, puis 158 en 1977 sous Valéry Giscard d'Estaing. C'est donc un effort considérable, sans précédent, pour les enseignements supérieurs. Le budget traduit quelque chose, malgré les entêtements à ne pas le voir.
Les événements de mai 1968 ne font pas renoncer Charles de Gaulle, même s'il dut être très surpris devant ce qui se passait, à voir dans les enseignements supérieurs une terre d'élection paradoxale, puisqu'il choisit alors, précisément, les universités pour y tester l'une de ses idées chères, la participation.

Son entretien télévisé accordé à Michel Droit le 10 juin 1968 est sans équivoque :
« Au lieu du capitalisme, du socialisme, il y a une troisième solution, c'est la participation. Il faut que la refonte et le perfectionnement de l'université se fassent avec la participation de ses maîtres et de ses étudiants. »

Et, selon la relation qu'en fait Edgar Faure, le président de la République Charles de Gaulle lui indique très clairement dans quel sens il doit œuvrer :
« J'avais pensé appliquer ma politique de participation en priorité au domaine de l'entreprise, mais étant donnés les événements que nous venons de vivre, étant données d'autre part les résistances auxquelles je me heurte du côté des patrons comme du côté des ouvriers qui manquent de formation et qu'il faudrait préparer à cette politique, on va appliquer la politique de participation d'abord à l'Université. Les professeurs sont des gens instruits, civilisés, les étudiants sont des gens qui aiment apprendre, c'est vraiment un milieu très propice pour entendre le message de la participation. »

On voit, me semble-t-il, ici, à l'œil nu, l'extraordinaire capacité de Charles de Gaulle à rebondir, à saisir les opportunités, mais toujours dans le sens de ses convictions profondes.
Pas un système, mais des convictions.